

Tableau préparatoire à l'écrite de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) du bassin versant de l'Allan

Objectif transversal :	Fédérer les acteurs de l'aménagement du territoire, de la gestion de l'eau et de la gestion de crise dans la définition, le suivi et la mise en œuvre de la SLGRI, en coordination avec la Commission Inondation du SAGE Allan		
	GO 1 - Connaissance et sensibilisation au risque d'inondation		
	1.1. Améliorer la connaissance des aléas inondation et établir un diagnostic actualisé de la vulnérabilité du territoire	1.2. Mettre en place des outils mutualisés pour favoriser le développement, le partage et la diffusion de la connaissance	1.3. Développer la conscience du risque des populations et des professionnels par la sensibilisation, le développement de la mémoire du risque (notamment sur les secteurs protégés) et la diffusion de l'information
Mesures associées			

GO 2 - Aménagement du territoire

2.1. Définir une stratégie de réduction de vulnérabilité proportionnée aux enjeux exposés du territoire (bâti, activités économiques, réseaux, agriculture, ...)

2.2. Favoriser la prise en compte du risque d'inondation à l'échelle pertinente dans les documents de planification (SCOT, PLU, PLUi) par le partage de la connaissance et la sensibilisation des acteurs (Etat, collectivités, acteurs publics de l'aménagement, entreprises, ...)

2.3. Conduire la révision des PPRi de la Savoureuse et de la Bourbeuse

Mesures associées

GO 3 - Gestion de crise et retour à la normale

3.1 Surveillance et alerte

3.2. Optimiser l'articulation des dispositifs de gestion de crises inondation de l'Etat et des collectivités aux différentes échelles (coordination inter-départementale, articulation du plan ORSEC et des PCS, lien avec les gestionnaires d'ouvrages, coordination inter-communale, ...)

3.3. Accompagner les collectivités et les professionnels dans la préparation, la gestion de l'évènement et l'organisation du retour à la normale (PCS, PCA, ...)

Mesures associées

GO 4 - Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques

4.1. Favoriser des démarches intégrées conjuguant gestion du risque et restauration des milieux (reconnexion et entretien des annexes hydrauliques, restauration des fonctionnalités naturelles des zones d'expansion de crues, continuité, ...)

4.2. Définir un cadre d'échanges entre gestionnaires d'ouvrages à l'échelle du bassin versant de l'Allan (organisations, diffusion de l'information, retours d'expérience, ...)

4.3. Finaliser les dispositifs de ralentissement dynamique du bassin versant de la Savoureuse et les travaux de protection locaux associés

4.4. Accompagner la mise en place de la compétence GEMAPI

Mesures associées